

SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER 19/11/20

Un expert invite à une nouvelle étude



Le géographe Thierry Ruf a réalisé une étude sur l'historique des crues de la Bourges. Il met en garde sur les projets de construction.

p. 8

« La passerelle est très dangereuse »

ST-PIERRE-DE-COLMBIER Un géographe s'appuie sur les crues historiques qui ont touché l'Ardèche pour demander une étude plus poussée que celle réalisée pour le permis de construire.

En août dernier, Thierry Ruf, géographe et directeur de recherche à l'UMR GRED (Gouvernance, Risques, Environnement et Développement) de l'Université Paul Valéry de Montpellier, a fait beaucoup de recherches dans les archives départementales afin d'y trouver des éléments pour vérifier que les données du bureau d'études sur les questions hydrauliques étaient fiables :

« Il est fondé sur des données de 2014, non sourcées, qui alimentent un modèle calculant sous différents scénarios les hauteurs, débits, vitesses et forces d'exercants sur les piliers de la passerelle, explique M. Ruf qui considère qu'il faut tenir compte d'autres paramètres pour évaluer les risques comme notamment ce fameux épisode de 1890 et des autres crues du XIX^e siècle.

« La plupart des Ardéchois ont entendu parler de la crue monumentale de toutes les rivières ardéchoises en 1890. Cette crue est connue parce qu'à Vallon il y avait 22 m de hauteur d'eau et un débit de plus de 8 000 m³ par seconde. L'eau avait failli taper le haut de l'arche » raconte l'expert qui considère qu'« avec le changement climatique, l'occurrence de telles précipitations change en intensité de pluie, en durée et en fréquence ».

Pour lui, si les phénomènes de crue peuvent être modélisés en régime régulier, dans la réalité, « il arrive que des pics de crue très élevés se produisent sur un temps très court comme le montre la crue de l'Ardèche du 21 au 22 septembre 1992 au Pont-de-Labeaume, avec une montée soudaine de 4,5 mètres en quelques minutes ».

Deux piliers dans le lit de la rivière

La passerelle comprend deux piliers espacés de 21 mètres qui se trouvent complètement dans le lit de la rivière. « Ici, dans le resserrement du cours d'eau, on ne peut parler véritablement du lit mineur ou de lit majeur. D'ailleurs, le cours d'eau peut se déplacer d'un bord à l'autre, entre des murs de béton, selon les effets des crues annuelles ».

Thierry Ruf qui fait remarquer la faible hauteur de la plate-forme de la passerelle par rapport au lit vif de la rivière (de l'ordre de 5 mètres), s'interroge : « En cas de crue, il y aura certainement un mouvement particulier des eaux pouvant provoquer un affouillement à l'aval. La Bourges est une rivière canalisée qui produit des montées des eaux très rapides avec des vitesses très élevées. L'éventualité d'un blocage des arbres arrachés en amont par la crue est évoquée dans le rapport d'Artemia, qui conclut à la nécessité d'un solide ancrage des piliers ». Pour lui, il ne fait aucun doute qu'« on ne devrait pas construire des ponts avec ce que l'on sait du climat et des risques avec des piliers au cœur d'un lit canalisé ». Et d'insister : « Pour moi, la passerelle est très dangereuse mais l'emplacement de cette église l'est tout aussi ».

Des interrogations en suspens

Par ailleurs, Thierry Ruf note que le fond du lit est « assez insolite » avec une profondeur qui s'accroît puis remonte avant de redescendre en aval du Pont de St-Pierre. « Que se passe-t-il si d'aventure, une crue provoque un comblement de la cuvette du fond du lit ? Il y aura un effet à minima sur les hauteurs



Selon Thierry Ruf, en cas de crue cévenole, la Bourges pourrait emporter la passerelle construite dans le lit de la rivière. Projet porté par la Famille Missionnaire qui a par ailleurs obtenu un permis de construire.

et sur les forces destructrices de l'eau dans le secteur de la passerelle » s'inquiète le géographe qui ajoute : « On remarque un creusement de la rivière qui pourrait bien être rapidement comblé par des roches ou divers matériaux transportés par la crue dans un premier temps, et, avec pour conséquences un déplacement du lit. La crue de 1890, amplement photographiée à l'aval d'Aubenas, montre qu'un grand nombre d'arbres ont été bloqués dans les piles de ponts et accrochés aux tabliers qui ont fini par être emportés. Le risque d'avoir une accumulation de matériaux est plus important aujourd'hui pour une crue similaire dans la mesure où les usages du sol ont changé et que de nombreux arbres occupent les bords de la rivière mais aussi des affluents torrentiels ».

Dans ses conclusions, M. Ruf estime qu'il serait « plus prudent de refaire une étude des risques climatiques, hydrologiques et hydrauliques et socio-économiques de la vallée de la Bourges avant de poursuivre le projet sans éléments précis et concordants ». Il a donné son document de 13 pages aux services préfectoraux mais il insiste : « Le conseil scientifique regarde, observe, se documente mais ne prend pas partie. Ce sont aux acteurs de la Vallée et aux autorités publiques de savoir s'il est raisonnable ou non de poursuivre ». Il résonne d'autant plus, un mois après les

La crue monumentale de 1890

« À Burzet, je me suis entretenu avec le riverain du pont et le cantonnier de la mairie. La dernière grande crue à Burzet remonte à 1992. Selon eux, l'eau était montée jusqu'à moins d'un mètre du haut de l'arche du pont » explique dans son rapport Thierry Ruf, qui a interrogé plusieurs Ardéchois lors de son « enquête ».

Il relate également le travail de Roland Vincent à Aiguèze sur les grandes crues de l'Ardèche : « La crue de l'Ardèche observée à Vallon en 1992 était montée à 9,50 m pour un débit estimé à 2 770 m³/s. La crue de 1827 était montée de 17 m, soit 7850 m³/s. Celle de 1890, la plus forte mesurée, atteignait 17,30 mètres et 8060 m³/s ». Le géographe rappelle que, même s'il faut être prudent dans l'extrapolation, « les deux grandes crues du XIX^e siècle ont été générées par de fortes pluies sur les hauts bassins, comme on le verra ensuite aux archives de Privas. La crue de Burzet a sans doute été largement submergée en 1890 et de la même façon, le serait très probablement en cas de nouvel événement de cette importance ».

Dans son étude, M. Ruf cite également Henry Vaschalde qui a pu constater les inondations du Vivarais depuis le XIII^e siècle. Il évoque différentes grandes crues, y compris celle du 22 septembre 1890 : « dans la région de Burzet, les pluies violentes ont fait de grands dommages et les communications ont été longuement interrompues. La route a été coupée sur trois ou quatre points. Deux ponts sur la rivière de Burzet ont été emportés, un troisième à moitié détruit. À Colombiers, petit village distant d'une heure de Burzet, des troupeaux nombreux ont péri. Sur tout le parcours, la rivière a emporté des prairies, des champs et a causé de grands dommages ».

QUI EST THIERRY RUF ?

Thierry Ruf est géographe, directeur de recherches à l'UMR GRED à l'Université Paul Valéry et à l'IRD de Montpellier et membre du comité scientifique du PNR des Monts d'Ardèche depuis 2016.

« J'ai proposé au conseil scientifique de réaliser une étude en regardant tout le contexte hydrologique et de crue » explique Thierry Ruf qui ne savait pas

Ardéchois d'origine, il sait que l'Ardèche est, depuis des siècles, l'un des départements qui ont subi le plus d'épisodes cévenols et leurs conséquences...

Sa méthode de travail consiste à aller plus loin l'étude d'ingénierie et d'hydrologues en termes de calculs de débits par exemple. « Je regarde dans les archives l'histoire des crues précédentes de façon à vraiment saisir les risques qu'ont connus les



Monts d'Ardèche s'est saisi de ce dossier afin d'émettre un avis volontaire pour savoir si oui ou non, ce projet aurait des impacts pour les habitants. Le 29 août, un rapport de 13 pages a été remis aux services préfectoraux à l'initiative d'un membre du conseil scientifique, Thierry Ruf.

Géographe, directeur de recherche à l'UMR Gred (Gouvernance, risques, environnement et développement) de l'Université Paul-Valéry de Montpellier, il s'est penché sur le rapport du bureau d'études Artelia sur lequel la Famille missionnaire s'est appuyée pour déposer son permis de construire et notamment l'édification d'une passerelle au-dessus de la rivière Bourges et celle d'un centre spirituel. Pour lui, il était question de s'intéresser aux risques d'inondations à cause de la présence de la Bourges, voisine du futur projet. « Le rapport du bureau d'étude Artelia est fondé sur des données de 2014, sans citer la source, qui alimentent un modèle calculant sous différents scénarios les hauteurs, débits, vitesses et forces s'exerçant sur les piliers de la passerelle. On doit



La vallée de la Bourges, avec au second plan la passerelle, première trace visible du centre spirituel.

aussi tenir compte d'autres paramètres pour évaluer les risques, comme les grands événements du XIX^e siècle entre 1827 et 1900. Artelia laisse de côté des phénomènes que les habitants ont subis. »

Le géographe a donc consulté les archives départementales, s'est entretenu avec des habitants locaux et s'est notamment penché sur ce qui s'est déroulé en amont de Saint-Pierre-de-Colombier. « Il y a eu des destructions majeures lors de la crue de 1827, celle d'octobre 1935 et évidemment lors de la plus connue,

celle de 1890 comme l'indique l'ouvrage d'Henry Vaschalde, "Les inondations du Vivarais", datant de cette même année. »

Depuis, les paysages ont été modifiés en termes d'urbanisation, d'agriculture... Des éléments qui lui font penser qu'une crue centennale serait dévastatrice, à l'image des récents événements dans les Alpes-Maritimes. « Quand nous parlons d'inondations, de catastrophes possibles, nous passons pour des oiseaux de mauvais augure; on préfère ne pas voir, mais nous sommes là pour réveiller les consciences.

L'étude d'Artelia minimise les impacts des grands débits. Dans cette vallée, il n'y a aucune côte des crues passées, pas de mesures systématiques. Oui, en cas de forte crue, il peut y avoir une destruction de la passerelle, de l'aire de retournement des bus et de la basilique. Il y a des interrogations sur les batraciens, mais il ne faut pas oublier l'eau. On ne tient pas compte des risques. La question reste ouverte, il faut que des décisions soient prises mais ce n'est pas à nous de le faire. Nous préconisons une étude indépendante avec un hydrologue qui recal-

Au-delà du simple débat écologique

Du côté des Amiens de la Bourges, le son du carillon ne résonne pas forcément de la même manière. Si la réunion du 29 septembre va dans leur sens, ils ne prennent pas toutes les informations pour parole d'évangile. Et se posent toujours quelques questions : « Un cahier des charges préside à cette étude environnementale financée par le maître d'ouvrage, nous ne savons pas ce qu'il contient. Nous ne sommes pas intégrés au groupe de travail, nous aimerions avoir des comptes rendus

avant été mise en avant, les habitants veulent aller au-delà des apparences avec d'autres paramètres : « C'est bien qu'il y ait cette étude d'impact sur l'environnement, les espèces protégées. Mais il ne faut pas réduire notre combat au crapaud sonore à ventre jaune. Nous le disons, les services de l'État n'ont pas fait leur boulot, tout comme les élus locaux. Nous demandons aujourd'hui une étude de qui prendrait en compte les impacts hydrauliques de ce projet sur la vallée, sur le paysa-



Les Amiens de la Bourges se définissent comme « des citoyens proches de leur vallée, de leur environnement et pas forcément anti-religieux ».

ge de la Famille missionnaire ? » nous fait des reproches mais nous avons réalisé le

peu élogieuse sur ce rapport

La Famille missionnaire ne partage évidemment pas le même sentiment : « M. Ruf est certainement un expert en crue mais pas en génie civil. De nombreux experts ont travaillé sur cette passerelle. Dans son rapport, il est plus que surprenant que ne soit pas soumis au lecteur un seul élément technique relatif à l'ossature de la passerelle. » Le caractère dangereux de l'emplacement de la future église, selon elle, « n'est étayé d'aucun argument et est parfaitement injustifié. La passerelle se trouve à une altitude supérieure à celle de toutes les habitations de la rue principale du bourg (y compris la mairie et les commerces...) ou de la place du marché. Plus qu'une invitation à une nouvelle étude, cette démarche est donc surtout une tentative supplémentaire d'obstruction au projet. En ce sens, elle est très partisane, peu constructive et non scientifique. Elle montre en outre que les opposants au projet ne savent plus qu'inventer pour l'entraver, ce qui est un nouveau signe du sérieux de ce dossier. »

S.B.

L'INFO EN +

Très surprise des chiffres annoncés par M. Ferreira (notre édition du 16 novembre), notamment celui de près de 500 ouvriers prévus pour ce chantier, Maryse, amie de la Bourges, sort sa calculatrice : « 500 personnes payées en moyenne 20 € de l'heure, 151 heures par mois pendant 4 ans (donc 48 mois), on dépense déjà 72 millions d'euros, soit plus du triple du budget de 17,7 millions d'euros annoncé par la Famille missionnaire. » Et l'association d'ajouter : « Nous ne nions pas l'impact économique pour l'arrêt de ces travaux mais ses propos n'engagent que lui. Se pose aussi la ques-

La Capeb à la rencontre des entreprises



Le président de la Capeb Benoît Gauthier, son secrétaire général Laurent Barruyer et des membres du bureau.

La Capeb Ardèche (confédération de l'artisanat petites entreprises du bâtiment) était intervenue des élus et de la préfète de l'Ardèche, Françoise Soube pour leur faire part des conséquences subies entreprises du bâtiment locales qui devaient réaliser le projet de basilique de Saint-Pierre-de-Colombier. Il y a quelques jours, son président Benoît Gauthier et son secrétaire général Laurent Barruyer et des membres du bureau se sont rendus à Saint-Pierre-de-Colombier, ont rencontré sur place leurs entreprises adhérentes. « A ce jour, aucune nouvelle, aucune réponse ni de la préfecture de l'Ardèche que ce soit au sujet des entreprises ou de la Capeb. Nous avons été surpris par l'annonce de la Capeb le 12 novembre, ND Madame le Préfet annonçait que les entreprises seraient repositionnées sur des travaux sur des collectivités locales pour compenser la perte qu'ils peuvent avoir. L'entreprise n'a été contactée pour évoquer la suite du dossier. Certaines entreprises avaient réalisé des investissements liés au chantier, elles avaient installé du matériel qui a dû être démonté, d'autres avaient fait des recrutements qu'ils ne pourront pas maintenir. » « La Capeb s'est toujours soucieuse des conséquences économiques alors que les pouvoirs publics cherchent tous les moyens à maintenir l'activité du bâtiment, nous avons 20 millions de travaux qui sont stoppés, semblerait bien que le problème de ce chantier soit un problème politique... »